

## ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

### Cogénération : une avancée, mais pas de précipitation

Un texte très attendu est paru début septembre sur l'**exemption des pénalités de résiliation** pour les cogénérateurs qui se tourneront vers l'injection, le bioGNV ou la chaleur. C'est une étape importante, mais ne résiliez pas dans l'urgence : plusieurs points restent à préciser, notamment la procédure à suivre auprès des préfets, qui demeurent décisionnaires. L'exemption de pénalités ne concernera que les sites qui signeront un contrat en CPB dans le cadre d'une conversion vers l'injection.

L'arrêté met par ailleurs fin au tarif d'achat : depuis le 11 septembre 2025, aucune nouvelle demande de contrat en cogénération ne peut être instruite.

**L'AAMF continue de demander la parution du texte permettant à tous les BG11 de bénéficier également de cette exemption**, qui nous a bien été annoncée par l'administration.

#### NOS CONSEILS :

- Appuyez-vous sur une étude économique (écométha ou autre) pour actualiser votre rentabilité ;
- Attendez la publication des prochains textes CPB (modulation, indexation) avant toute décision de résiliation ;
- Ne signez aucun engagement exclusif tant que les conditions ne sont pas clarifiées.

Aux côtés des autres associations de la filière, et en particulier de France Gaz Renouvelables, co-présidée par Jean-Marc Onno, l'**AAMF poursuit un travail actif auprès des administrations** pour préciser les modalités d'application et garantir la sécurité économique des porteurs de projets. Pour aller plus loin : consultez la fiche AAMF [« Avenir des sites en cogénération »](#) (oct. 2025) et le replay du [webinaire](#) AAMF de juin consacré à la conversion.

— Contact : Adrien Dain | [adain@aamf.fr](mailto:adain@aamf.fr)

### Contrôles des installations de biométhane : un nouvel arrêté entre en vigueur

À l'instar de ce qui existe déjà pour les installations de cogénération, un **dispositif d'attestation de conformité** est désormais instauré pour les **producteurs de biométhane** bénéficiant d'un tarif d'achat ou d'un contrat CPB.

**L'arrêté du 3 septembre 2025** encadre cette nouvelle obligation, qui entrera en vigueur en **mars 2026**. Chaque unité devra faire l'objet d'un audit **au moins tous les quatre ans** pendant la durée de son contrat.

À l'issue de chaque contrôle, une attestation de conformité sera délivrée au producteur, attestant du respect des dispositions de l'arrêté tarifaire ou du code de l'énergie applicable. En cas de non-conformité, le préfet sera notifié.

**Le versement du tarif d'achat sera désormais conditionné à la réalisation de ce contrôle.**

L'AAMF attire l'attention des porteurs de projets sur deux points de vigilance :

- **Un délai très court** entre l'attestation de mise en service du poste d'injection et la première facturation, pour réa-

liser la certification ;

■ **Un risque d'engorgement** la première année (mars 2026 > mars 2027), puisque les unités mises en service depuis **octobre 2021** devront être auditées dans cette période. Les bureaux de contrôle affirment toutefois être en mesure de certifier **près de 500 unités en un an**.

Les unités mises en service **avant octobre 2021** devront, quant à elles, être certifiées à partir de **mars 2027**, selon la première échéance de quatre ans (exemple : mise en service en octobre 2019 > premier contrôle en octobre 2027). Pour vous aider à préparer ces audits, l'**AAMF proposera une visio de présentation du référentiel de contrôle après sa publication par la DGEC**. Celui-ci a déjà été testé avec des pilotes AAMF afin d'assurer une meilleure cohérence et harmonisation des audits. Il porte principalement sur la transmission des documents contractuels.

— Contact : Adrien Dain | [adain@aamf.fr](mailto:adain@aamf.fr)

# RETOUR SUR LES JOURNÉES NATIONALES DU BIOGAZ 2025

## Une édition fédératrice et engagée sur tout le territoire.

Vingt sites ont ouvert leurs portes à l'occasion des **Journées Nationales du Biogaz 2025** le week-end des 20 et 21 septembre. 1 500 visiteurs (élus, riverains, familles) sont venus découvrir, au plus près du terrain, le fonctionnement et les atouts de la méthanisation.

Cet événement, fruit de quatre mois de préparation collective, a mobilisé l'ensemble du réseau : les associations régionales, les adhérents accueillant du public et l'équipe de l'AAMF. L'organisation logistique et la communication ont permis un déploiement national réussi : 20 sites dans 15 départements, des supports diffusés largement (affiches, flyers, panneaux), un groupe WhatsApp dynamique favorisant le partage d'expériences. L'événement a également fait l'objet d'une campagne de communication sur LinkedIn et de l'envoi de 2 communiqués de presse.

Malgré une météo capricieuse dans certaines régions et une fréquentation parfois en deçà des espérances, cette édition a confirmé la force du collectif et la volonté commune de valoriser les pratiques de méthanisation vertueuse. Les retours des agriculteurs participants à ces JNB soulignent la fierté d'accueillir le public, la qualité de l'accompagnement de l'AAMF et le relai communication de GRDF.

Un remerciement particulier à Vanessa Baudrier-Paillat et à Annelise Lescure pour la coordination de l'événement.



Site : SAS Méthaboul' - 31



Site DVD Développement Durable - 63



Site : Biostrevent Energie - 59



Site MethaBraye - 41



Site : Charente Biogaz - 16

# FOCUS SUR LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE COMTÉ

**L'AAMF donne la parole à ses associations régionales partenaires. Dans ce numéro, c'est l'association des Agriculteurs Méthaniseurs Bourgogne-Franche-Comté (AMBFC) qui est à l'honneur avec l'interview de son Président, Christophe Rousseau.**



## ■ Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis agriculteur depuis 1996 sur une exploitation de polyculture et élevage dans l'Yonne. Depuis le début, mon objectif a été de ne pas travailler seul et de créer de l'emploi sur ma ferme grâce à des projets de diversification. J'ai ainsi développé la vente directe, le solaire puis la méthanisation et maintenant je travaille aussi sur le traitement des biodéchets. Aujourd'hui, j'emploie entre 10 et 12 salariés et je possède deux unités de méthanisation : une cogénération mise en service en 2014 et une unité d'injection opérationnelle depuis 2023.

## ■ Comment est née l'AMBFC ?

La création de l'AMBFC est partie d'une initiative du conseil d'administration de l'AAMF. Avec près 600 adhérents au niveau national, le lien avec les territoires devenait plus compliqué. L'idée était donc de recréer ce lien local. J'en suis le Président mais mon objectif est de mettre en route l'association et de passer ensuite la main. La Bourgogne-Franche-Comté compte environ 75 méthaniseurs et nous avons déjà une trentaine d'adhérents. Nous visons 40 à 45 membres dans les deux ans. L'association a été lancée au printemps 2025 et se concentre sur la création de lien entre agriculteurs méthaniseurs, l'accompagnement des porteurs de projets et des exploitations en service et la professionnalisation. Nous voulons aussi être reconnus par les institutions régionales, comme les chambres d'agriculture, les préfectures ou la DREAL.

## ■ Quel rôle joue l'association auprès de ses adhérents ?

Nous voulons avant tout être utiles : aider ceux qui ont des difficultés à mieux gérer leur site et conseiller les nouveaux porteurs de projets pour éviter des erreurs coûteuses. Il ne s'agit pas simplement de parler de technique : c'est aussi partager l'expérience, indiquer ce qui fonctionne et ce qu'il faut éviter. C'est concret, pratique et local.

## ■ Comment est structurée l'association ?

Nous avons un conseil d'administration de 12 membres et un bureau de 5 personnes. Nous sommes accompagnés par un animateur, Julien Party, salarié de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, spécialiste de la méthanisation. L'association est volontairement

modeste : la cotisation est de 50 euros par personne. Pour ne pas peser sur les finances des membres, nous bénéficions de financements de l'ADEME et de la Chambre d'agriculture, ainsi que de partenariats avec le Crédit Agricole, GRDF et la région Bourgogne-Franche-Comté. Julien pourra aussi proposer des animations et formations pour monter en compétences, comme l'analyse des contrats d'assurance pour mieux se protéger.

## ■ Y a-t-il des spécificités régionales en matière de méthanisation ?

La région est très hétérogène : certaines zones sont très élevage comme la Haute-Saône, le Doubs et le Jura, avec beaucoup de sites en cogénération. D'autres, comme la Côte d'Or, sont davantage en grandes cultures et plus orientées injection. La région est riche de vignobles aussi et des idées émergent pour créer des unités pour gérer le marc de raisin. La région est active sur les objectifs énergétiques, avec une ambition de 25 % de gaz vert dans le réseau d'ici 2030 contre 20 % au niveau national.

## ■ Comment s'articule le rôle de l'AMBFC avec celui de l'AAMF ?

Il est essentiel de garder une distinction claire. L'AAMF agit au niveau national pour la défense de la filière et le lobbying, tandis que notre association régionale se concentre sur le lien local, la professionnalisation et le soutien concret aux agriculteurs. Nous voulons être efficaces, peu coûteux et utiles, sans créer de doublons avec le national.

## ■ Quels premiers résultats et perspectives ?

Même si l'association est toute jeune, elle est déjà dynamique : nous réunissons environ 40 participants lors de nos réunions organisées sur différents sites pour mieux comprendre les réalités locales. Cela montre bien que l'association répond à un besoin de création de réseau et d'échanges. Les prochaines réunions se tiendront dans différents départements pour continuer à découvrir et partager les spécificités de chaque territoire.

## ■ Enfin, trois mots pour résumer l'esprit de l'AMBFC ?

Rassembler, professionnaliser et progresser ensemble... et tout cela sans dépenser inutilement ! L'important, c'est de se connaître, de créer du lien et de se renforcer collectivement.

# LES PRISES DE PAROLE DE NOS ADHÉRENTS

En septembre et octobre derniers, l'AAMF a porté la voix des agriculteurs-méthaniseurs dans trois rendez-vous majeurs de la filière, en France comme en Europe.

■ **À Rennes, lors du SPACE, Jean-Marc Onno**, 1<sup>er</sup> Vice-président de l'AAMF, a rappelé les enjeux liés à l'avenir des unités en cogénération. Dans un contexte de transition vers de nouveaux modèles contractuels, il a souligné la nécessité d'agir avec prudence, d'anticiper et de sécuriser les choix techniques et économiques. L'AAMF accompagne les exploitants dans cette période charnière en apportant information, méthode et expertise.



■ **À Paris, au Congrès France Gaz, son Président Jean-François Delaire** a réaffirmé le rôle incontournable des agriculteurs dans la transition énergétique : produire une énergie renouvelable locale, disposer de contrats stables, soutenir l'innovation, reconnaître la valeur de la décarbonation et parler d'une seule voix pour peser dans les décisions structurantes. L'AAMF poursuit son action pour garantir, à ses adhérents, un cadre lisible et durable pour leurs projets.



■ **Enfin à Bruxelles, lors de la Semaine européenne du biométhane, Henri Lecomte**, agriculteur dans l'Aisne, a illustré très concrètement la contribution de la méthanisation aux territoires : autonomie énergétique, synergies locales et acceptabilité grâce au dialogue. Une démonstration de ce que la filière porte de meilleur : du gaz renouvelable, produit et consommé localement, au service de la société dans son ensemble.



À travers ces interventions, un message commun : **les agriculteurs-méthaniseurs sont prêts à répondre aux défis énergétiques, à condition de disposer d'un cadre stable, pragmatique et cohérent**. L'AAMF est pleinement mobilisée pour les défendre, les représenter et valoriser leurs actions sur tous les territoires.



## RÉCEMMENT SUR LINKEDIN

Suivez l'actualité de l'AAMF sur sa page [LinkedIn](#)

### [💡 À lire ] Sortir du ressenti, entrer dans le factuel !

L'étude Aquamétha, pilotée par Atmo France avec le soutien de l'ADEME, apporte pour la première fois en France un **éclairage scientifique sur l'impact atmosphérique et les odeurs autour des sites de méthanisation**.

👉 Des résultats objectifs et rassurants, qui permettent d'avancer concrètement sur les enjeux d'acceptabilité et de transparence.

Parmi les 12 sites étudiés, **8 sont adhérents de l'AAMF, dont le site Quelmes Énergie (Agriopale Services), porté par Camille Dusannier dans le Pas-de-Calais**. Interrogée par Gaz d'aujourd'hui, Camille rappelle l'essentiel :

« *En tant qu'agriculteurs, nous avons à cœur de faire preuve de transparence et de travailler avec des experts indépendants. C'est important d'avoir des règles si l'on veut faire grandir la filière.* »

Son retour d'expérience illustre l'engagement quotidien des agriculteurs de l'AAMF :

- appliquer la réglementation ;
- généraliser les bonnes pratiques ;
- écouter et répondre aux riverains ;
- et contribuer à une filière durable, responsable et comprise.

💬 À travers cette étude et ce témoignage, c'est toute une filière qui prouve qu'elle avance, avec rigueur et ouverture.

📖 L'article complet de Laura Icart, journaliste à Gaz d'aujourd'hui (réservé aux abonnés) revient sur les principaux enseignements de l'étude Aqamétha. [Lien vers l'article.](#)

# GNR vs BioGNV : 3 ans de test, le verdict !

Pendant 3 ans, la FNCUMA et l'AAMF ont suivi six tracteurs bioGNV chez six agriculteurs-méthaniseurs. Dans ce cadre, un essai comparatif inédit a été mené en Dordogne, sur l'exploitation des frères Guérin. Deux tracteurs identiques de la marque NewHolland ont été testés : même puissance, même transmission, mêmes pneus... seule différence : le carburant .

💡 Ce qu'il faut retenir de cet essai « Mon tracteur de ferme roule au biogaz produit à la ferme » :

- Sur les travaux lourds, le tracteur au bioGNV s'impose avec 7 à 19 % d'économie de carburant ;
- Sur les travaux plus légers, le GNR garde l'avantage ;
- La puissance est quasiment identique (154 ch en bioGNV vs 156 ch en GNR) ;
- L'autonomie reste plus limitée côté bioGNV.

✓ **Bilan : le BioGNV est une alternative crédible et performante**, notamment pour les travaux exigeants. Une voie concrète pour réduire les émissions, renforcer l'autonomie énergétique des fermes et diversifier les solutions de mobilités agricoles. Des simulations économiques ont été réalisées, elles paraîtront prochainement avec d'autres résultats.

👏 Merci aux agriculteurs-méthaniseurs impliqués, à Elsa Rouches, animatrice à l'AAMF et Nassim Hamiti, chargé de mission à la FNCUMA pour le suivi de cet essai et à nos partenaires CNH, NaTran, GRDF et l'ADEME pour leur soutien financier.

## AGENDA

■ **04 novembre > GRAND EST** - Journée d'échanges AMGE, Chambre d'Agriculture, GRDF et constructeurs | [asso.amge@gmail.com](mailto:asso.amge@gmail.com)

■ **06 novembre > OCCITANIE** - Journée régionale méthanisation agricole gaz verts en Ariège (09) | [clement.aamo@gmail.com](mailto:clement.aamo@gmail.com)

■ **18 novembre > NORMANDIE** - Journée adhérents ouverte à tous (collègues, voisins méthaniseurs...) à Rives d'Andaine (61) | [Inscriptions](mailto:Inscriptions) avant le 7 novembre | [gaetan.deronzier@ce27.fr](mailto:gaetan.deronzier@ce27.fr)

■ **25/26 novembre > AUVERGNE RÔNE-ALPES** - Journées régionales de la méthanisation à Couteuges (43) | [laurent@agriogazavenir.fr](mailto:laurent@agriogazavenir.fr)

■ **9 décembre > BRETAGNE** - Journée régionale à Plérin (22) | [maina.leroch@bretagne.chambagri.fr](mailto:maina.leroch@bretagne.chambagri.fr)

■ **01/03 décembre > EN LIGNE** - Journées nationales des biodéchets (webinaires thématiques, échanges, RDV BtoB) | Plus d'infos [ici](#) | [erouches@aamf.fr](mailto:erouches@aamf.fr)

■ **02 décembre > ÎLE-DE-FRANCE** - Club des producteurs de biométhane EVF (avec GRDF) | [energiesvertesfranciliennes@gmail.com](mailto:energiesvertesfranciliennes@gmail.com)

■ **10 décembre > PAYS DE LA LOIRE** - Journée régionale à Saint Pazanne (44) |

■ **17 décembre > PARIS** - Journée nationale biomasse ouverte à tous les adhérents AAMF | [Inscriptions](#) [ici](#) et plus d'infos via [erouches@aamf.fr](mailto:erouches@aamf.fr)

■ **25-26 mars 2026 > EN OCCITANIE** - Rencontres nationales et Assemblée générale de l'AAMF. Prenez date dès maintenant.

## À DÉCOUVRIR SUR L'ESPACE ADHÉRENTS

- [Fiche conseil-Semis CIVE d'hiver-2025-AAMF](#) et [Fiche conseil-Récolte CIVE d'hiver-2025-AAMF](#) [ [Sites en fonctionnement > Approvisionnement intrants > CIVE](#) ]
- [Enquête digestat « Digestats et retour au sol »](#) [ [Sites en fonctionnement > Digestat > Travaux AAMF](#) ]
- [Mise à jour de la boîte à outil RED III dont le \[webinaire d'avril\]\(#\)](#) [ [Règlementaire et juridique >RED III – Boîte à outils](#) ]
- [€cométha](#) [ [Sites en fonctionnement > Technico-économique](#) ]
- [Webinaire conversion cogénération \(juin 2025\)](#) [ [Sites en fonctionnement > Valorisation du biogaz](#) ]

## SALONS

- **07/09 novembre >** La ferme s'invite à Poitiers (86) | [Informations](#)
- **13/16 novembre >** Ter'Energies (au cœur du salon Ferme Expo) à Tours (37) | [aamf.cvl@gmail.com](mailto:aamf.cvl@gmail.com) | [Informations et inscriptions](#)
- **18/20 novembre >** Salon des Maires à Paris (75) | [Informations](#)
- **27/26 novembre >** Convention d'affaires Biogaz Vallée à Troyes (10) | [Inscriptions](#)
- **25/26 novembre >** 17<sup>e</sup> rencontres Comifer-Gemas à Metz (57) | [Inscriptions](#) [ici](#) et infos [là](#).
- **10/11 décembre >** EnerGaïa, le forum des énergies renouvelables à Montpellier (34) | Infos [ici](#)
- **16 décembre >** Métha' Salon à Vesoul (70) | [julien.party@haute-saone.chambagri.fr](mailto:julien.party@haute-saone.chambagri.fr)

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Jean-François Delaitre (Président) : [jfdelaitre@aamf.fr](mailto:jfdelaitre@aamf.fr)

Olivia Ruch (Directrice) : [oruch@aamf.fr](mailto:oruch@aamf.fr)

Hélène Berhault-Gaborit (Porteurs de Projets - REX Technico-économique - Régionalisation) : [helene@aamf.fr](mailto:helene@aamf.fr)

Elsa Rouches (Animatrice Technique Agronomie Biomasse) : [erouches@aamf.fr](mailto:erouches@aamf.fr)

Adrien Dain (Animateur Technique Valorisation Biogaz) : [adain@aamf.fr](mailto:adain@aamf.fr)

Annelise Lescure (Contact adhérents - Administration - Com Externe - Charte) : [annelise@aamf.fr](mailto:annelise@aamf.fr)

Priscilia Traverso (Cheffe de projet) : [ptraverso@aamf.fr](mailto:ptraverso@aamf.fr)

Rédaction : AAMF | Conception : Agence iCombrailles - Octobre 2025